

Prix 2 sous.

LA QUOTIDIENNE.

MORALITE.—PAIX.—BONHEUR.

Vol. 1.

MONTREAL, SAMEDI, 2 DECEMBRE 1837.

No. 2.

LA QUOTIDIENNE.

SAMEDI, 2 DECEMBRE, 1837.

Voici ce que nous tirons du *Populaire* d'hier, nous ne donnons ces détails que pour ce qu'ils valent, et chacun pourra y ajouter le degré de foi qu'il jugera à propos :

DETAILS CIRCONSTANCIE'S SUR LA CAMPAGNE DU LIEUTENANT COLONEL WETHERALL.

« Nous avons déjà dit, et nous le rappellerons encore, pour compléter notre travail actuel : qu'il avait été ordonné au Lieut. Colonel Wetherall, commandant du premier régiment dit les Royaux, stationné à Chambly, par son Excellence Sir John Colborne, commandant en chef des forces de sa Majesté, dans l'Amérique Britannique Septentrionale de se mettre en marche, pour opérer sa jonction à St. Charles, avec le Colonel Gore, qui montait par Sorel. Nos lecteurs connaissant bien les efforts du Colonel Gore, par suite des obstacles imprévus que rencontra sa marche et ils connaissent aussi les exploits des différents corps agissans sous ses ordres, en sorte que nous abandonnerons désormais cette portion des opérations militaires pour ne plus nous occuper que de celles dues à la prudente énergie du Colonel Wetherall.

Nous n'avons rien à changer sur la désignation des régimens et des officiers de l'artillerie ainsi que de la cavalerie volontaire qui faisaient partie de l'expédition et dont les détails se trouvent exactement consignés dans notre précédent numéro ; mais, ce que nous devons ajouter est que A. Gagy, M. P. P. assista en qualité de volontaire à tous ces événemens. Il était parti de Montréal le Mercredi 22 novembre, vers midi, porteur de dépêches de Sir John Colborne, et arriva le même jour à sept heures du soir à Chambly, où il livra ses papiers au Colonel Wetherall, ce fut alors qu'il se décida à partager les dangers des troupes qui allaient combattre pour la cause légitime ; espérant en même temps trouver l'occasion de rendre quelques services à ses infortunés compatriotes.

Le Colonel eut bientôt fait des dispositions de marche parmi ses soldats, qui reçurent cette nouvelle avec des acclamations tant ils étaient impatients d'avoir l'occasion de prouver leur dévouement pour le drapeau qui fut au milieu de leurs rangs. Le même soir, à huit heures, les troupes s'avancèrent et partirent, ayant à leur tête leur colonel révérend. La colonne était composée de 330 hommes et de dix pièces d'artillerie de campagne. Les ennemis, du côté Nord de la rivière Richelieu, étaient impraticables. Le commandant sortit du cantonnement de Chambly, en remontant la rivière, pendant environ trois quarts de lieue. Ce fut alors qu'il fit faire halte et traversa sur les Lacs vers les dix heures du soir. La pluie avait tombé depuis près d'une semaine, en sorte que les soldats entreprenaient la plus pénible des routes, enfonçant dans la boue jusqu'aux genoux, et ayant toutes les peines du monde à arracher chacun de leurs pas d'une terre qui semblait fuir sous eux ; l'orage n'était pas encore passé, l'eau tombait en abondance, un vent impétueux en rendait la réception encore plus commode et ce temps n'éprouva aucune intermittence pendant toute la nuit, dont l'obscurité était telle qu'il était difficile d'y voir à quelques pas. La traversée se fit avec lenteur, parce que la rivière était agitée et que le colonel prenait un soin tout particulier à ne point exposer ses soldats inutilement. Les canons surtout demandèrent beaucoup d'attention, parce que leurs poids menaçaient à chaque instant de faire chavirer l'embarcation.

Le jeudi matin, à quatre heures, on arriva à St. Mathias et l'on y fit halte. La marche n'avait été que d'une lieue et un quart pendant toute la nuit ; mais les soldats étaient tellement exténués de fatigue qu'il fallut s'arrêter. Les troupes logèrent alors, dans le village, chez Louis Soupras, Timothé Franchère et autres ; mais elles respectèrent scrupuleusement les propriétés et payèrent pour tous les objets qui devinrent nécessaires à leurs rafraichissemens.

À l'aube du jour, la colonne reprit sa marche et se rendit, en bon ordre, à une lieue en deçà de St. Hilaire de Rouville, où on fit un prisonnier. C'était un jeune

homme qui courait de porte en porte, en sommant les habitans paisibles d'aller défendre le Fort St. Charles. Le temps commençait à devenir plus calme et les chemins plus praticable que la veille.

Quelque temps après on fit un autre prisonnier porteur du passeport suivant qui prouve jusqu'à quel point les révoltes poussaient l'audace ; puisqu'ils ôsaient sous l'empire des lois britanniques, s'arroger une autorité administrative et délivrer des papiers dans lesquels ils avaient l'insanité d'attenter à la liberté individuelle.

Voici une copie exacte de cette pièce curieuse :

Le porteur Alexis Brodeur peut aller à Chambly.

Le général ne s'y est pas refusé, mais l'a permis
S. Marchesseault, capt.

23 novembre
1837.

Une demi-heure après, vers onze heures du matin, les troupes arrivèrent chez l'hon. J. B. R. H. De Rouville, membre du Conseil Législatif. On trouva, chez ce monsieur, cette générosité hospitalière, qui fut toujours son apanage, et les guerriers bretons purent se rappeler ces antiques maisons dont les maîtres se fesaient gloire d'exercer la plus franche, comme la plus entière cordialité. Mr. De Rouville et sa famille prévenaient tous les besoins de leurs hôtes : tables, vins, bâtimens, écuries, chevaux, harnais, grains, fourrages et toutes les commodités de la vie furent offerts avec joie aux officiers comme aux soldats.

La journée se passa dans cette délicieuse retraite, et les troupes en avaient besoin, car il falloit du temps pour leur faire oublier la route épouvantable qu'ils venaient de faire. D'ailleurs, cette halte était nécessaire pour parvenir à connaître réellement quelles étaient les forces et les positions de l'ennemi.

Le même jour, 24, le colonel publia l'ordre du départ pour sept heures du soir, afin d'aller attaquer St. Charles et, comme il l'avait prévu, il partit en effet à huit heures du soir. Au moment où la colonne se mettait en mouvement, des signaux de nuit furent faits par les rebelles des environs, pour apprendre à leurs frères et

nis de St. Charles la marche des troupes. Le colonel avait prévu cette attention, et sa sortie n'était qu'une ruse de guerre dont il était certain de tirer profit. Dès que les feux des rebelles furent allumés, il fit rebrousser chemin à son corps expéditionnaire; qui passa une seconde nuit très paisible et très *confortable* chez l'hon. monsieur de Rouville, tandis que les révoltés, s'en fiant à l'exactitude des signaux de leurs confédérés, se tinrent toute la nuit de bout, sur l'alerte, s'imaginant avoir à combattre à chaque minute, et se fatiguèrent extrêmement. La réussite de cette tactique ne fut plus un problème, car le tocsin sonna à St. Charles et appela tous les combattants à leur poste, qui, malheureusement pour eux, n'était guère celui de l'honneur.

Il gela très fort pendant la nuit, en sorte que les chemins se ressuscitèrent complètement. Le samedi, 25 novembre, à la pointe du jour, les troupes se mirent en marche de St. Hilaire pour se rendre à St. Charles, qui en est éloigné de trois lieues. A une heure de marche on arriva à une petite rivière, dont le pont avait été enlevé. On en fit bientôt un autre, un peu plus haut, et l'on passa facilement. A deux ravins différents, il fallut recommencer encore cette opération. Partout, sur la route, les maisons étaient abandonnées et paraissaient avoir été dévotées par leurs habitants depuis très peu de temps, car le pot au feu était encore sur le foyer, les meubles et jusqu'à l'argent étaient laissés. Tout fut cependant respecté; les soldats, qui entrèrent par curiosités dans ces habitations, ne voulurent pas même faire usage des pâtes ou autres provisions qui semblaient se présenter partout pour les tenter.

A environ trois quarts de lieues de St. Charles, plusieurs coups de fusils furent tirés en avant, sur la tête de la colonne qui s'avancait. Ce feu partait d'une grange, qu'on brûla dans l'instant, et les révoltés se réfugièrent dans une autre grange qu'on ne se donna pas la peine de brûler, tant ces assaillants semblaient peu redoutables. Cependant, la tête de la colonne ne fut pas plutôt dépassée, qu'on tira de nouveau sur sa queue, et ce fut là qu'un soldat fut blessé grièvement.

A une petite distance plus loin, plusieurs coups furent tirés de la maison du capitaine Lachapelle, de St. Marc, située du côté nord de la rivière Richelieu, et un autre soldat fut encore blessé dans cette attaque imprévue, qu'on ne pouvait venger.

Enfin, par un temps magnifique, on ar-

riva en vue du camp de St. Charles, à midi et demie.

C'est sur ce lieu que les insurgés avaient établi leur quartier général, qu'ils appelaient pompeusement le CAMPS DE ST. CHARLES. Le camp formait un parallélogramme d'une circonférence d'un quart de lieue environ. Il commençait assez près de la maison de pierre et formait une ligne droite prenant depuis la rivière, à gauche, en avant de la maison de pierre, traversant la route, qu'elle coupait, et se prolongeant à droite, du côté du bois. Sa profondeur n'allait pas jusqu'à l'église, qui se trouvait à quelques pas de dehors. Le camp était entouré de retranchemens de 7 pieds de hauteur, formés de gros arbres, enfoncés en terre; placés en travers; recouverts de terre amoncelée, que la gelée avait endurcie et consolidée, et qui offraient, au premier coup d'œil, une certaine entente de l'art des fortifications, quoiqu'ils n'eussent rien cependant qui put faire soupçonner que des ingénieurs eussent présidé à leur exécution. La maison de pierre avait été crénelée, percée de meurtrières et préparée de manière à former une espèce de forteresse; d'autres bâtimens avaient subi la même métamorphose et le coin, du côté du bois, avait été disposé, comme pour en faire un ouvrage à cornes. L'érection de ces défenses avait pris une semaine; un grand nombre d'ouvriers y avaient été employés; ils étaient payés trente sous par jour et avaient du wiskey à discrétion. Il est probable qu'on aura dépensé beaucoup d'argent à ces travaux, et ce sont sans doute les sacrifices immenses des chefs de la révolte, ainsi que les vols audacieux qu'ils firent aux habitants, sous divers prétextes, qui auront aidé à parachever ces dépenses.

Avant l'arrivée des troupes, PAPINEAU qui était revenu de sa fuite après l'affaire de St. Denis, avait rassemblé tout son monde et avait fait l'un de ces discours véhémens qui lui sont familiers; dans lequel il avait récapitulé les éternels griefs de la province, tonné contre les bretons, fait sonner les mots de Liberté, de nationalité et qu'il avait terminé par une exhortation à vaincre ou mourir sur les ruines de la forteresse.

Le camp se composait de quinze cents hommes, armés, et soutenus par deux petites pièces de canon. Les armes des habitants, cependant, n'étaient pas familières aux insurgés leur artillerie ne leur fut pas d'un secours bien efficace.

Le lieutenant Colonel Wetherall fit la

disposition de ses troupes, hors de la portée du feu de l'ennemi, de la manière suivante :

La compagnie légère des Royaux fut placée entre la route et la rivière, ayant sa gauche appuyée sur la rivière et sa droite du côté de la route.

Une compagnie du régiment royal fut placée à l'angle Est du camp; elle avait sa gauche appuyée près du bois.

Les grenadiers des Royaux étaient un peu en arrière à la gauche de la compagnie qui touchait le corps et formaient un intermédiaire entre cette compagnie et le principal.

La ligne générale des Royaux, où se tenaient en personne le lieutenant Colonel Wetherall, s'étendait sur un petit tertre en front, entre la route et les grenadiers. Le corps avait sa gauche appuyée, sur le détachement du 66e régiment et sa droite appuyée sur les grenadiers.

Le détachement du 66e régiment; dont les officiers étaient MM. Johnson et Quérey, formait aussi la ligne de bataille, ayant sa droite appuyée sur le 66e régiment et sa gauche sur la route.

Le major Ward s'est presque continuellement tenu sur la gauche de la route pour diriger la compagnie légère des Royaux entre la route et la rivière.

A droite de cette ligne, un peu en arrière, était placé un canon, et sur la gauche, dans la route même, était braqué l'autre canon.

Enfin, l'ambulance se trouvait en arrière de la ligne générale de bataille, hors de l'atteinte du feu et munie de tous les secours possibles pour les blessés.

La cavalerie était en arrière de la grande ligne de bataille, un peu en avant de l'ambulance.

A 250 pas du camp, et avant de commencer les hostilités, le colonel Wetherall permit à l'un des prisonniers d'être libre, pourvu qu'il alla au camp et qu'il offrit aux rebelles de se soumettre à leur souverain, en leur promettant la vie sauve. Ce malheureux s'acquitta de sa commission; mais les insurgés loin d'être touchés de cet acte de clémence autant que d'humanité, n'y répondirent qu'en prenant leurs positions et en se préparant au combat.

Le colonel voyant ces dispositions, ordonna de commencer l'attaque, ce qui eut lieu environ à une heure de l'après-midi. Le premier feu partit des troupes, et les insurgés répondirent avec vigueur, mais cette fusillade ne produisit pas grand effet, et elle pouvait être d'ailleurs plus avantageuse aux assiégés, qui combattaient derrière leurs palissades, au travers

des meurtrières, et du haut des divers bâtimens, qui les mettaient à labri. La pièce d'artillerie à gauche de la grande ligne, tirait sur toute la partie gauche du camp, celle à gauche de la route, tirait sur toute la partie droite : Les insurgés jetèrent des hommes dans le bois à droite, avec d'autres qui s'y trouvaient déjà, et l'on fut obligé de appuyer les grenadiers sur l'autre compagnie pour la renforcer comme pour déloger les tirailleurs du bois. Pendant une heure, la mousquetterie, du côté des troupes, ne fit pas grand effet ; l'artillerie seule finit par faire des jours et par renverser plusieurs points des fortifications.

Plusieurs soldats avaient été blessés ; mais aussi on voyait des rebelles qui cherchaient alors à prendre la fuite le long de la rivière ; ce fut là que A. Gagy fit plusieurs prisonniers, qu'il remit à la garde du jeune Pyke, de la cavalerie volontaire, qui se distingua par son activité.

La colonel, jugeant qu'il était temps d'agir avec plus d'efficacité, ordonna la charge et l'assaut. Toutes les troupes s'avancèrent avec précipitation dans l'ordre où elles se trouvaient : celles entre la rivière et la route et l'autre compagnie, ainsi que les grenadiers sur l'aile droite, étant plus près, arrivèrent les premiers, franchirent les débris des palissades et chargèrent à la bayonnette : Mr. Gagy sauta dans les retranchemens et s'empara du mât qui y était érigé, surmonté du *Bonnet Rouge*. L'affaire alors ne fut plus incertaine ; beaucoup de combattans avaient fui pendant l'action, mais la fuite fut encore plus rapide et plus nombreuse que jamais. La cavalerie survint ensuite, et ce fut dit-on Mr. Lovell, imprimeur du *Populaire*, qui abattit le mât et s'en empara. Tandis ce temps Mr. Gagy guidait les grenadiers royaux à la poursuite de Mr. Simeon Marchesseault et du *général Brown*.

Les grenadiers s'avancèrent jusque dans le village, sans parvenir à saisir les fugitifs, qui avaient beaucoup d'avance, et dont la plupart étaient bien montés. Arrivé au village, les grenadiers recurent l'ordre de s'arrêter, et durent renoncer à l'espoir de prendre d'autres prisonniers. Les bâtimens, d'où l'on avait tiré sur les troupes, furent incendiés, et tous ceux qu'ils pouvaient contenir, vivants ou blessés ou morts y furent consumés.

Les prisonniers n'étaient qu'un nombre de trente, parmi lesquels se remarquait L. C. Duvert, notaire public, maître de poste de St. Charles ; Eusèbe Durocher, marchand, et Lemière, son commis. On pense que ces derniers ne furent point pris

dans le camp, surtout le notaire Duvert ; mais qu'ils furent arrêtés dans le village. On plaça ces malheureux dans la sacristie de l'église de St. Charles, comme l'endroit le plus sûr, pour les retenir.

Le village était entièrement désert ; les troupes s'y établirent et s'y logèrent. Mais on mit le feu à la maison de M. Marchesseault, qui s'était montré le plus violent, comme le plus acharné dans l'affaire du camp.

AUTRES RAPPORTS.

..... Les Canadiens étaient rassemblés à St. Denis au nombre de 15,00 ; mais il n'y en avait que 5 à 600 d'armés. Il y avait trois pièces de canon. Ils étaient fortifiés dans la maison de Mde. St. Germain et dans la distillerie du Dr. Nelson. Les troupes, au nombre de 600, avancèrent et donnèrent l'attaque. L'action dura plusieurs heures, et les Canadiens restèrent maîtres du champ de bataille. Il est resté sur le terrain cent quinze hommes d'un côté, c'est là du moins tout ce qui a pu être compté, car un grand nombre avaient été jetés à l'eau avec leurs armes à mesure qu'ils tombaient. De l'autre côté il n'y eut que dix morts et douze blessés. — Parmi les morts se trouvent Ovide Perrault, écrivain M. P. P., et M. Hubert, respectable citoyen de St. Denis.

Il fut ramassé, après l'action, 40 fusils sur le bord de l'eau, deux pièces de canons furent prises ainsi que quelques munitions. Le lendemain il fut trouvé dans une raveline 24 hommes à demi morts de froid et glacés. Ils furent faits prisonniers, mais après avoir été désarmés on les laissa aller. Il ne se passa rien de remarquable le reste du jour.

Samedi au matin, le 26, de nouvelles troupes sont venues par Chambly à St. Charles, et elles l'attaquèrent, commandées par le colonel Wetherall. Il ne se trouvait alors à St. Charles que 150 hommes, la plupart des Canadiens s'étant retirés chacun chez eux la veille croyant qu'il ne serait point fait d'attaque ce jour-là. Néanmoins, malgré cette grande disparité de nombre, les Canadiens se sont mis en défense, n'ayant dans le moment que 50 fusils et 2 canons chargés à mitraille. Dans la première décharge, un parti des assiégés s'étant avancé, il tomba 10 hommes d'un côté et 2 de l'autre : Après quoi deux canons furent tirés de la forteresse et firent beaucoup de ravage. Le combat fut très opiniâtre de part et d'autre et dura une heure et un quart. Le champ de bataille demeura au colonel Wetherall, avec une perte d'hom-

mes assez considérable, Les Canadiens retraits,

Il paraît que le colonel Wetherall aurait engagé M. le Curé Blanchet à se rendre le dimanche, à St. Denis, pour proposer quelques conditions au Dr. Nelson qui, dit-on, ne voulut consentir à aucun arrangement. Les troupes évacuèrent St. Charles pour se rendre à St. Mathias.

Les édifices incendiés sont tous les bâtimens de Mr. DEBARTZCH, sa maison seule exceptée ; celle de Mr. SIMEON MARCHESSEAU : qui brûla pendant le combat, et sa grange, dans la soirée du samedi. Voici les circonstances qui accompagnèrent l'incendie de cette grange : les soldats ayant ramassé les morts ; les entassés dans cette grange et y mirent le feu. C'est là sans doute la clarté que l'on voyait d'ici samedi soir, dans la direction de St. Charles. Voilà tout ce qui a été brûlé à St. Charles.

Rendues chez M. de Rouville les troupes étaient exténuées, et pour comble de malheur M. de Rouville n'avait rien à leur donner pour les rafraîchir. Le colonel Wetherall logea ses blessés dans la savonnerie de M. de R. où 2 sont morts depuis. En retraitant sur St. Hilaire, elles emmenèrent deux charrettes comblées de fusils ramassés près des morts sur le champs de bataille.

Après le combat, les chefs qui se trouvaient à St. Charles se rendirent à St. Denis, et entre autres T. S. Brown. Les prisonniers faits tant à St. Denis qu'à St. Charles ont été conduits à Masko, où ils sont bien traités.

Les rapports que nous donnons ci-haut sont tellement contredit par les bruits courants qu'il devient impossible d'y ajouter foi. Tous s'accordent à dire cependant, que St. Charles a été emporté par les troupes, mais pour ce qui est des tués, blessés, fuyards, etc. si l'on en croyait ces bruits il faudrait, dans la plupart des cas, mettre l'un à la place de l'autre, ce que nous ne prenons pas sur nous de faire. On assure qu'il n'y avait que 150 hommes à St. Charles au moment de la prise. Le temps éclaircira toute cette affaire. Pour nous, nous pensons qu'il y a beaucoup d'exagération dans ces détails, ce qui est malheureusement que trop souvent le cas en pareilles circonstances.

On parle de beaucoup de nouvelles arrestations comme devant avoir lieu aujourd'hui. Il est à notre connaissance que Mr. Delisle était hier soir à la recherche de quelques prévenus de délits politiques.

On dit même que les Messrs. suivant ont été arrêtés:—Come S. Cherrier, écr., T. Peltier, Dr. Dorion et L. Maugé.

Le nombre des détenus politiques dans la prison de cette ville, est de 49. Nous donnerons les noms dans notre prochain numéro.

Il paraît que le rapport de la mort de O. PERRAULT, écr. ne laisse plus aucun doute. Il aurait reçu tous les secours de la religion avant que de mourir.

Une épaisse fumée s'élevait ce matin dans la direction de St. Denis, ce qui porte à croire qu'une incendie aurait eu lieu dans ces quartiers.

UN nombre considérable de caisses de fusils, de barils de poudre et autres munitions, ont été embarqués, ce matin, à bord de la *Princesse* pour la Prairie, pour delà être transportés à St. Jean et ailleurs. Quelques troupes sont aussi traversés le St. Laurent pour le Sud.

Les troupes et les volontaires sont sur le qui-vive, des bruits circulants que les gens du Nord se préparent à descendre et fondre sur cette ville. Ce que nous ne croyons pas probable.

LA *Gazette officielle* de Québec, de jeudi dernier, contient une proclamation de la part de son excellence le gouverneur en chef, invitant les citoyens de Montréal à se tenir tranquilles. Nous donnerons ce document dans notre prochaine feuille.

À Québec, les portes de la ville se ferment à huit heures du soir et sont ouvertes au canon du matin. Les sentinelles sont doublées la nuit, et la patrouille se fait régulièrement.

(De la *Gazette de Québec*.)

—Une lettre des Trois-Pistoles, en date de vendredi dernier, dit que le major Wolf, et un officier du commissariat, se rendirent à Métis, au devant du 34^e régiment qu'on attendait par eau d'Halifax. Le 43^e régiment venant du Nouveau Brunswick par terre, doit être jeudi prochain à la Grande-Chute. Un exprès a été envoyé d'ici avant hier, et un autre hier, au-devant de ces troupes.

—Un charretier nommé Raymond, qui était, dit-on, un homme très-paisible, a été tué samedi soir, d'un coup de bâton, en passant devant un cabaret où avait lieu une querelle à laquelle il était étranger. L'homme qui l'a frappé est en prison.

On porte la faillite de M. M. Lemesurier et co. à £70,000.

Les billets de la banque dite *Agricultural Bank* payables à Montréal ne passeront plus à Toronto. Quelques marchands prennent ceux d'une piastre pour 2s. 6d., en retour de marchandises seulement.

La *Gazette* de Sherbrooke annonce la mort de l'honorable James Baxter, membre du conseil législatif.

Le bateau à vapeur le *Patriote* est parti du port de cette ville hier pour se rendre à ses quartiers d'hiver, à Sorel.— On sait que ce bateau est le sujet d'un long procès qui est encore en litige. On assure que ce vaisseau naviguera entre cette ville et Québec le printemps prochain.

LA navigation du lac Champlain doit être reprise pour quelques jours par suite du temps doux que nous avons. On dit qu'un bateau à vapeur est parti hier de St. Jean, muni de machine pour briser la glace.

Nous sommes vraiment flatté de la réception de notre petit journal, et nous prions le public d'accepter nos plus sincères remerciemens pour un accueil aussi favorable. Plus de 2000 copies que nous avions tirées ont été enlevées en peu d'heures, c'est avec peine que nous avons réussi à en conserver une copie pour nous même. Nous nous proposons à l'avenir d'en imprimer un plus grand nombre afin de suffire à la demande.

Voici ce que nous lisons dans le *Populaire* d'hier:—

“NOUVEAU JOURNAL.—Hier, il a paru dans cette ville un petit journal intitulé *La Quotidienne*, qui se vend deux sous. Nous ne ferions pas mention de cet embryon de papier, s'il ne paraissait avoir la prétention de se jeter dans la carrière politique; en rapportant et tronquant des faits qu'il puise dans les autres papiers, sans reconnaître d'où il les tient. Nos concitoyens ont tellement été trompés, jusqu'à ce jour, par des journaux rétribués pour les plonger dans la fineste passe où ils se trouvent, qu'ils ne sauraient trop prendre de précautions pour choisir leurs lectures. Tout journal doit avoir un éditeur reconnu et avoué dont le nom et la prudence, ainsi que les reconnaissances,

deviennent une espèce de garantie, et *La Quotidienne* manque à ce premier principe. Le propriétaire et l'imprimeur ne doivent pas être des hommes de paille, qui servent de plastron à des individus cachés, et sous ce rapport *La Quotidienne* nous semble encore manquer de garanties. Son propriétaire imprimeur est le sieur François Lemaitre qui a si grossièrement marqué dans l'imprimerie du *Libéral*, journal qui a porté le trouble à Québec. Le sieur Lemaitre a marqué violemment contre les constitutionnels; le sieur Lemaitre a été, pendant peu de temps il est vrai, directeur de l'imprimerie de la *Minerve* après le départ du sieur Duvernay, actuellement en fuite sous accusations politiques très graves; enfin les presses et caractères dont il se sert sont ceux de Louis Perrault, imprimeur du *Vindicator*, d'odieuse mémoire. Tous ces antécédants ne nous semblent point des titres dans le temps où nous vivons, ils nous paraissent avoir une trop proche parenté avec les doctrines incendiaires qui détruisèrent la paix du pays, et nous avons fait notre devoir en appelant l'attention du public à cette égard.”

Si nous n'avions pas pour l'auteur de cette article le plus souverain mépris, nous lui ferions la réponse qu'il mérite. Nous nous bornerons à lui dire que nous ne sommes ni les engagés ni les instrumens d'aucun parti. Notre humble journal est de notre propre création, le propriétaire et imprimeur est le seul responsable, l'établissement est le sien et il n'a été aidé de personne dans cette entreprise. Il conduit seul sa petite feuille telle que sa position lui permet de le faire et sans être contrôlé par qui que ce soit.

Deux raisons nous ont induit de donner publication à l'article en question: la première, parce que nous sommes bien aise qu'il soit lu, et que nous savons combien est mince la circulation du *Populaire*; certes, nous pensons que l'auteur de cette écrit nous saura gré, quand il saura que cette pièce est sous les yeux de plus de 2000 lecteurs! La seconde raison, c'est que nous considérons que nous y gagnerons beaucoup, puisqu'il est proverbial que tout ce que dit le *Populaire* doit être pris en sens contraire.

D'après cela nous assurons le *Populaire* qu'il peut croasser tout à son aise.

FRS. LEMAITRE,

IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE.

Rue des Commissaires, No. 9, près du Marché Neuf.